

Actualité macro-économique en Roumanie

Population : 21,5 millions d'habitants

PIB en 2010 : 119,7 milliards EUR

PIB par habitant en 2010 : 5.200 EUR/habitant

Croissance en 2011 : +2,5 %

Prévision de croissance du PIB : +1,5% (2011) ; +4,4% (2012)

IDE en 2010 : 2,6 milliards EUR

Salaire minimum brut garanti en 2012 : env. 161 EUR (700 RON)

Salaire moyen mensuel brut, en novembre 2011 : 472 EUR (2.054 RON)

Inflation en 2011 : 3,14 %

Taux de chômage en 2010 : 7,3 %

Place de la France dans les échanges commerciaux : 3ème client, 4ème fournisseur

Stock IDE français fin 2010 : env. 7 milliards EUR, France - 3ème rang parmi les investisseurs étrangers

Cours EUR/RON au 31.01.2012 : 1 EUR = 4,3433 RON



Actualité politico-économique en Roumanie

Expansion du Groupe italien De Longhi en Roumanie à Jucu : Pour répondre au besoin « d'expansion internationale » groupe italien d'électroménager qui connaît une « croissance accélérée » à présent, De Longhi va racheter l'usine Nokia de Jucu. Le rachat a été confirmé aussi par les dirigeants du groupe Nokia. La valeur de la vente n'a pas été dévoilé, mais l'investissement, hors achat de l'usine, se montera à 30 millions d'euros. De Longhi souhaite « transposer sa structure de production de l'Extrême-Orient vers l'Europe ». Cette transaction doit encore être validée par le Conseil de la concurrence, les termes du contrat seront eux tenus secrets jusqu'à nouvel ordre. Le groupe italien emploiera jusqu'à 600 personnes sur le site de Jucu et les recrutements débuteront cette année.

Impact insignifiant des nouvelles réglementations de la Banque nationale autrichienne sur la Roumanie : Le président Traian Băsescu a eu une rencontre avec le président de la banque autrichienne Raiffeisen Bank, Steven Cornelis van Groningen, pendant laquelle ils ont discuté sur les nouvelles réglementations concernant les crédits accordés en Roumanie. Après cette rencontre, l'administration présidentielle a annoncé que « L'impact des nouvelles réglementations de la Banque nationale autrichienne sera insignifiant pour la Roumanie ». La Banque nationale autrichienne souhaite que les crédits accordés dans les pays d'implantation soient limités. En Roumanie, la banque autrichienne Raiffeisen Bank se situe parmi les banques les plus importantes.

Contrat de 48 millions \$ pour la multinationale SNC-Lavalin en Roumanie : La filiale SNC-Lavalin Nucléaire de la multinationale montréalaise SNC-Lavalin a décroché un contrat d'une valeur d'environ 48 millions \$ avec la Societatea Nationala Nuclearelectrica, en Roumanie, pour l'installation de systèmes de décharge filtrée du bâtiment du réacteur à la centrale nucléaire de Cernavoda. Le vice-président directeur du Groupe SNC-Lavalin a précisé que « ce projet fait partie intégrante d'une stratégie de modernisation adoptée par l'ensemble de l'industrie pour améliorer la sûreté des installations nucléaires en cas d'accidents graves ou de catastrophes naturelles comme celles survenues à Fukushima, au Japon ». Les activités d'ingénierie et d'approvisionnement sont en cours. Les travaux de construction de même que la préparation des travaux des prochains arrêts planifiés doivent débuter immédiatement. La date d'achèvement est prévue à la fin de 2013. SNC-Lavalin est l'un des plus importants groupes d'ingénierie et de construction au monde, et un acteur majeur en matière de propriété d'infrastructures et de services d'exploitation et d'entretien. La société a des bureaux dans tout le Canada et dans plus de 40 autres pays, et travaille actuellement dans une centaine de pays.

Vente d'un paquet d'actions de 10% de deux compagnies énergétiques roumaines : Le gouvernement roumain a annoncé dans un communiqué qu'il a approuvé la vente d'un paquets de 10% d'actions des deux compagnies d'énergie : Nuclearelectrica – gérant de la seule centrale nucléaire du pays, et Hidroelectrica - le premier producteur national d'électricité. Cette stratégie de privatisation a pour but d'attirer des financements pour le développement et la modernisation de ces deux compagnies d'importance nationale. Selon la presse, jusqu'à la mi-février, une banque d'investissement sera sélectionnée pour préparer la vente des actions. Le prospectus de vente sera rendu publique vers la fin juillet.

Marché du vin en Roumanie : Depuis bien des années, la Roumanie est connue comme une productrice de vin de qualité. La Roumanie a une longue tradition vinicole. Les vignobles du bord de la mer Noire ont été plantés il y a plus de 3.000 ans par les Grecs, et l'histoire roumaine mentionne que les Saxons ont introduit les cépages germaniques en Transylvanie. La vigne représente une part importante de l'économie rurale en Roumanie. A présent, la Roumanie se classe largement devant ses voisins producteurs de vin des Balkans. Au niveau européen, la Roumanie se situe sur la 5ème place pour la surface cultivée de vigne (4,8% des surfaces de vignes en Europe), la 5ème place pour la production de raisins (3,6% de la production européenne) et sur la 6ème place pour la production de vin (3,1% de la production européenne).

Les dettes de la CFR seront converties en actions : Le gouvernement roumain envisage d'effacer la dette de la compagnie des chemins de fer roumaines - CFR. Les dettes de la CFR se montaient fin 2011 à environ 1 milliard d'euros. Ces dettes seront converties en actions, envers le budget de l'Etat, à travers une ordonnance d'urgence qui sera adoptée prochainement. Cette dérogation de la loi sur la dette publique va convertir le ministère des Transports dans l'unique propriétaire de ces actions. L'effacement de la dette à pour objet de permettre à la CFR de se redresser. Depuis 2007, la CFR a enregistré chaque année des pertes de plus en plus importantes passant de 250 millions d'euros à 1 milliard d'euros en 2010. L'Etat n'envisage pas de privatiser la CFR prochainement même si elle se trouve sur la liste des entreprises à problème dressée par la Banque Mondiale et le FMI.

La Roumanie exporte du maïs en Afrique du Sud : En 2011, la Roumanie a obtenue d'une très belle récolte de maïs, plus de 11 millions de tonnes. Ainsi, on a la possibilité d'honorer les opportunités à l'export : deux cargos de maïs roumain ont parti vers l'Afrique du Sud. C'est une première entre les deux pays.

Le revenu agricole en Roumanie a progressé de 43,7 % : Le revenu par actif agricole de huit pays membres de l'Union européenne, dont cinq nouveaux membres, a progressé de plus de 20 % cette année. La Roumanie remporte le palmarès avec une hausse de 43,7 %.

La Banque Mondiale débloque 400 millions d'euros pour la Roumanie : La Banque Mondiale a annoncé dans un communiqué que le conseil d'administration a approuvé le déblocage pour la Roumanie du dernier des prêts promis dans le cadre d'un plan de sauvetage international en mars 2009. Ce dernier prêt s'élève à de 400 millions d'euros. La Roumanie a reçu deux autres prêts de 300 millions d'euros en juillet 2009 et en janvier 2011. La Banque Mondiale a précisé que « l'objectif de ce prêt est de soutenir les réformes du gouvernement dans la gestion budgétaire, la protection sociale et le secteur financier afin de remettre la Roumanie sur un socle plus solide pour émerger de la crise ». La Banque mondiale avait promis un milliard d'euros à la Roumanie, dans le cadre d'un financement international de 20 milliards d'euros, pour l'aider à faire face à la crise. Pour le même but, la contribution du FMI a été inférieure à celle prévue initialement - 12,4 milliards entre 2009 et 2011 et l'aide financière de l'Union européenne s'élevait à 5 milliards.

Le FMI est confiant concernant la situation de la Roumanie : Le Fonds monétaire international (FMI) estime que la croissance de la Roumanie avait dépassé les attentes des experts et qu'elle pourrait atteindre 2,5% pour le dernier trimestre 2011. « La Roumanie est un navire qui est sorti de la tempête rafistolé, mais entier », a déclaré le chef de la mission du FMI en Roumanie, Jeffrey Franks. La reprise économique n'est pas encore totale et la croissance reste insuffisante pour que la population ressente des améliorations, estime Jeffrey Franks.

Milieu roumain des affaires en 2011 : Selon le registre du commerce, en 2011, plus de 130.000 entreprises ont été créées en Roumanie. Cette évolution représente une croissance de 10.000 entreprises par rapport à 2010. Les Roumains ont investi notamment dans de petites entreprises pour passer la crise : épiceries de quartier, garages et micro fermes.

La Roumanie a enregistré un déficit budgétaire plus bas que prévu en 2011 : Conformément aux données opératives, l'exécution du budget général consolidé, dans la période 1 janvier – 31 décembre, s'est achevée par un déficit budgétaire de 23,8 milliards lei, soit 4,35% du PIB, par rapport au déficit annuel prévu de 23,9 milliards lei, soit 4,37% du PIB. Les revenus du budget général consolidé, s'élevant à 181,6 milliards de lei, ont augmenté de 7,6% par rapport à la même période de l'année précédente en termes nominaux et de 0,3% du PIB. Les dépenses des administrations publiques, s'élevant à 205,4 milliards de lei, ont augmenté, en termes nominaux, de 1,5% par rapport à l'année précédente. L'augmentation a été principalement enregistrée dans le cadre des projets financés par l'Union européenne dont la croissance a été de 47,0% par rapport à 2010 et de 22,1% pour les intérêts. Le budget du Fonds national unique d'assurance-maladie a enregistré en 2011 des revenus s'élevant à 15,0 milliards lei supplémentés par des subventions du budget de l'Etat d'un montant de 2,2 milliards de lei et des revenus propres à travers le budget du Ministère de la santé publique d'un montant de 0,6 milliard lei.

Entreprises françaises en Roumanie

DACIA - RENAULT : En 2011, Dacia a vendu plus de 343.000 véhicules. Ainsi, Dacia confirme son leadership avec une part de marché de 28,9%. En 2011, on a assisté à la poursuite de l'expansion commerciale de Dacia en Europe Occidentale. La France, l'Allemagne et l'Italie dominent le classement des exportations Dacia. Duster a confirmé son statut de nouvelle star de la gamme Dacia, avec plus de 161.000 voitures vendues.

L'offensive électrique de Renault sera représentée par le modèle Zoé. Le premier prototype vient d'être surpris en Roumanie lors de tests routiers. Le concept Zoé avait séduit lors du Mondial 2010 et on attende que sa déclinaison en série soit bientôt réalité. On espère de voir ce nouveau concept présent au Mondial 2012.

GÉODIS-STVA : Geodis, filiale de fret et de logistique de la compagnie ferroviaire française SNCF, a annoncé son entrée dans le capital de la société roumaine BENG A Autologistics à hauteur de 51 %. Cette prise de participation fait suite à l'ouverture du cabotage à la Roumanie et à la Bulgarie le 1er janvier 2012. Selon un communiqué de l'entreprise, cette opération doit permettre à Géodis-STVA « de se renforcer dans le transport de véhicules depuis leurs sites de production ». Beng A Autologistics est spécialisée dans le transport des véhicules qui sortent des usines. L'entreprise roumaine, ayant le siège à Bucarest, a été créée il y a plus de huit ans. En 2011, elle a réalisé un chiffre d'affaires de près de 3 millions d'euros ayant une équipe de 53 personnes. La société dispose d'installations de stockage et de préparation de services sur 20 hectares et détient sa propre flotte de camions porte-voitures. Geodis n'a pas communiqué le montant de la transaction.

Bulletin financier

La banque centrale réduit son taux directeur à 5,75% : La Banque centrale de Roumanie (BNR) a décidé de réduire son taux directeur de 6% à 5,75%, soit son plus bas niveau historique alors que l'inflation a ralenti ces derniers mois. Après 18 mois où le taux directeur avait été maintenu inchangé, à 6,25%, la banque centrale annonce la deuxième réduction consécutive dans les deux derniers mois. Selon un communiqué de la BNR, « La banque centrale continuera à surveiller les évolutions sur le plan intérieur et international (...) afin d'assurer la stabilité des prix à moyen terme ». Cette décision a été anticipée alors que l'inflation s'est élevée à environ 3,3% en décembre sur un an.

Investissements majeurs en Roumanie

I. Investissements dans la production d'énergie électrique par sources renouvelables

A travers la Programme European Energy Efficiency Fund (EEEF), lancé par la Commission Européenne par l'intervention de la Banque Européenne d'Investissements, rendu publique en janvier 2012, on peut obtenir des prêts pour des investissements dans la production d'énergie électrique obtenue de sources renouvelables.

EEEF investit dans la création de nouvelles entreprises pour la distribution de l'énergie électrique vers les habitants des centres urbains. Les entreprises créées peuvent être des centrales électrique qui produisent au moins 50 kWh (ou 0,05MWh) et qui incluent les technologies de production suivantes : photovoltaïques, éoliennes, hydro, géothermales, chauffage solaire, biomasse et biogaz, micro CHP (combined heat and power).

La valeur des projets financés par EEEF se situe dans la limite de 5 et 25 millions d'euro. Mais, on soutient également les investissements inférieurs à ces limites. Le Fonds peut financer jusqu'à 90% de la valeur du projet. Le prêt sera retourné sur une période de jusqu'à 15 ans, à un taux d'intérêt calculé en fonction de EUROBOR et qui dépend des risque des deux parties et du risque technologique.

Ces investissements bénéficient des avantages suivants :

1. Les ministères de ressort (le Ministère de l'Economie et le Ministère de l'Environnement) ont approuvé les mesures suivantes :

a) La possibilité d'introduire la procédure d'amortissement accéléré concernant les investissements dans la production d'énergie électrique par sources renouvelables

b) Exemption des droits d'accise pour la production de l'énergie électrique

c) Réduction de 50% des frais de délivrance des permis / autorisations, y compris en régime d'urgence sans frais supplémentaires

2. On attribue de 1 à 6 certificats verts pour chaque 1 MW produit et livrée dans le système énergétique. Les certificats sont attribués en fonction de la technologie utilisée pour produire de l'énergie, conformément à la législation en vigueur. Les certificats sont négociés sur le marché à une valeur comprise entre 27 euros et 55 euros, marché réglementé par l'ANRE.

3. Le système de promotion des énergies renouvelables est attribué pour une durée entre 5 et 15 ans.

II. Investissements dans les centres médicaux

Par la Décision gouvernementale 1680/2008, le Ministère de l'Economie et des Finances a pour but le développement régional par la stimulation des investissements et la création de nouveaux emplois. Cette décision inclut le schéma d'aide de l'Etat roumain qui peut être accédé par toutes les entreprises de l'UE.

Les seuils d'aide financière pour les nouveaux investissements sont les suivants:

1. Investissements entre 5 et 10 millions d'euro et création de minimum 50 nouveaux emplois ;
2. Investissements entre 10 et 20 millions d'euro et création de minimum 100 nouveaux emplois ;
3. Investissements entre 20 et 30 millions d'euro et création de minimum 200 nouveaux emplois ;
4. Investissements supérieurs à 30 millions d'euro et création de minimum 300 nouveaux emplois.

L'intensité brute de l'aide d'Etat régional ne peut pas dépasser 50% des coûts afférents à l'investissement initial au des coûts salariaux pour une période de deux ans avec le personnel embauché. Pour les investissements réalisés ou les emplois créés dans la région Bucarest-Ilfov, l'intensité maximale de l'aide d'Etat est de 40%.

On accepte seulement des investissements, situés dans la même zone, dans des immobilisations corporelles et les immobilisations incorporelles: nouvelles unités médicale de spécialité, équipements de construction, équipement et instruments médicaux, programmes de travail, logiciels, brevets, licences, etc.

Les standards de coût conformément au contenu-cadre de la documentation technique et économique afférente aux investissements, ainsi que de la structure et la méthodologie du devis général pour des objectifs d'investissement et des travaux d'intervention, pour les établissements médicaux, la construction et l'équipement liés à la construction ne doit pas dépasser 850 euro / m².

Par la DG 1680/2008, on peut aussi investir dans des halles de production et des hôtels. Parmi les entreprises qui ont accédé à ce schéma d'Etat on mentionne : Delphi Diesel Systems Roumanie, Dacia Renault Pitesti, Premium Aerotec, Lufkin Industries, Remar SA ou International Automotive Components.

III. Investissements dans la formation professionnelle

Le Programme opérationnel sectoriel pour le Développement des ressources humaines (DRH SOP) 2007-2013, à travers le Domaine Majeur d'Intervention (DMI) 6.4 « Initiatives transnationales pour un marché du travail inclusif », finance des actions transnationales et interrégionales, qui contribuent à promouvoir et soutenir l'innovation à travers l'échange d'expériences par des activités innovantes concernant les meilleurs pratiques pour la création de nouveaux emplois, le renforcement des politiques de développement des réseaux au niveau européen et le renforcement des capacités des organisations pour s'impliquer activement dans la promotion de l'inclusion sociale. Dans cette catégorie, on soutient notamment les projets en partenariat y compris la coopération transnationale.

Le montant total éligible, qui peut être accordé à un projet, peut être comprise entre: minimum l'équivalent en lei de 500.000 euros et maximum 5.000.000 euros. La contribution éligible du demandeur pour les personnes juridiques de droit privé est de 2%.

La durée de mise en œuvre d'un projet doit être comprise entre un minimum de six mois et un maximum de trois ans.

Le principal objectif opérationnel de ce programme est de développer un marché du travail plus permissif, flexible et inclusif. Les opérations de financement indicatives sont les suivantes :

1. Soutenir les initiatives transnationales et les partenariats au niveau européen, visant à développer les ressources humaines et la création d'un marché du travail inclusif ;
2. Développer les programmes communs pour promouvoir l'employabilité ;
3. Développer de nouvelles méthodes de lutter contre la discrimination et les inégalités sur le marché du travail ;
4. Établissement de partenariats pour l'échange d'expériences en ce qui concerne l'adaptation de la formation professionnelle aux nouvelles technologies;
5. Promouvoir le transfert d'expertise sur l'intégration et l'emploi de chômeurs à long terme;
6. Echanges transnationaux d'expérience et de meilleures pratiques ;
7. Développement d'études comparatives transnationales.

Les candidats éligibles transnationaux pour l'accès au domaine majeur d'intervention peuvent être : les institutions publiques, les entreprises et les organisations à but non lucratif.

Evénements

AMBIENT INSTAL (22 – 26.02.2012) : www.expo-transilvania.ro

Salon international spécialisé en installations – 21ème édition

Lieu et organisateur : Cluj-Napoca, EXPO TRANSILVANIA

AMBIENT CONSTRUCT (22 – 26.02.2012) : www.expo-transilvania.ro

Salon international pour matériaux, technologies, équipements et outillages pour constructions – 21ème édition

Lieu et organisateur : Cluj-Napoca, EXPO TRANSILVANIA

SALON NAUTIC INTERNATIONAL (22 – 26.02.2012) : www.salonulnauticbucuresti.ro

Salon international dédié à la nautique et aux articles sportifs pour la nautique – 4ème édition

Lieu et organisateur : Romaero - Bucarest

ROMENVIROTEC (28.02 – 02.03.2012) : www.romenvirotec.ro

Salon international de technologies et d'équipements de protection de l'environnement – 19ème édition

Lieu et organisateur : Bucarest, ROMEXPO SA

ROMCONTROLA (28.02 – 02.03.2012) : www.romcontrola.ro

Salon international d'équipements et d'instruments de mesure et contrôle – 20ème édition

Lieu et organisateur : Bucarest, ROMEXPO SA

EXPO ITP I (01.03 - 04.03.2012) : www.itp-expo.ro

Salon international de l'industrie textile et de la peausserie – 2ème édition

Lieu et organisateur : Bucarest, ROMEXPO SA



AM CONSEIL

Votre interlocuteur en Roumanie, Bulgarie et Moldavie

Références



Conseil en affaires, appui aux entreprises – prospection du marché, implantation, délocalisation, sous-traitance, recherche partenaires, exportations ... en Roumanie

La société **AM Conseil**, relais pour la FIM et Bretagne International, est présente sur le marché roumain depuis 20 ans et son activité consiste à proposer aux entreprises roumaines et étrangères des services de conseil de la plus haute qualité.

Cabinet de Conseil faisant parti d'un groupe de sociétés dont le dirigeant français est industriel en Roumanie, Moldavie et Bulgarie, nous mettons à votre disposition une suite de services qui comprend :

- Conseil en développement à l'international
- Etudes marketing, prospection du marché
- Recrutement
- Assistance implantation, délocalisation
- Recherche de partenaires export/import, joint-venture
- Recherches de sites de production
- Recherche de sous traitants
- Assistance Juridique
- Assistance personnalisée aux PME
- Recherche de synergie entre PME et grands groupes

2, rue Vintila Voda
Secteur 3, Bucarest
Roumanie
PO BOX 22 - 103

Téléphone : +40745009862
Télécopie: +40317107103
Email : office@amconseil.ro
Site web : www.amconseil.ro

Avec nous vers la réussite à l'international !